



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison départementale des sports – Montpellier

Mercredi 28 Mars 2017

Présents : Yann BOURSIAC, Sylvain CAUSSE, Alex HEYWANG, Alain GILLE, Rudy GEFFROY, Farid LATRECHE

Absents excusés : Stéphanie DENIMAL, Pascale PUJANTE, Richard GARVI, Rémy LANDRI, Savinien FERRANT, Éloïse PIROUELLE

Invités : Patrick TIXADOR, Pascal LONG

1. Préparation des championnats départementaux de St Mathieu et Mèze

Les deux championnats sont déclarés sur Poona et validés par les juges arbitres Rémy Landri (pour St Mathieu) et Teddy Fort/ Cindy Gueguen (pour Mèze)

Un mailing a été fait sur le championnat départemental de simples Seniors par le président de St Mathieu Fred Bailleterie.

Pour le championnat de Mèze, le mail d'invitation a été communiqué aux présidents de clubs, aux coachs (pour les jeunes), un évènement sur Facebook et des affiches distribuées à plusieurs clubs.

Une graphiste a réalisé l'affiche, la plaquette, les boîtes de volants ainsi que le logo pour les T-shirts. Elle a été rétribuée pour ce travail

Le président a fait une demande d'aide financière à Hérault Sport pour les lots. Réponse attendue sous peu.

Lots prévus : boîtes de volants personnalisées à l'effigie de l'affiche, porte-clés badminton, T-shirts, cordages, volants... Ces lots seront affinés en fonction du nombre d'inscrits et de l'aide ou non d'Hérault Sport.

2. Préparation de l'AG du Codep 34

Afin d'être le plus central possible géographiquement, le Codep souhaite faire l'AG à Mèze comme l'an passé. La salle du gymnase Bernard Jeu n'est disponible que le mercredi 10 Mai. Si le délai entre l'AG Codep et l'AG de la ligue s'avère trop court, l'AG Codep pourrait avoir lieu à Montpellier, à la maison des sports.

Un mail sera envoyé à tous les présidents comportant la date et le lieu de l'AG ainsi qu'un appel à candidature afin de renouveler les membres démissionnaires et trouver de nouvelles personnes motivées pour aider le Codep (il reste à ce jour des places vacantes dans le CA).

Ce mail devra être transféré au sein des clubs à tous les membres et parents de jeunes afin de sensibiliser ces derniers sur l'utilité du Codep pour la pratique du badminton dans le département.

3. Appel à candidatures pour la saison suivante et représentants de clubs au sein du Codep

Trois membres sont démissionnaires de leur fonction :

- Alex Heywang quitte la présidence, en conformité avec les statuts (Art.17) et dû à sa nouvelle activité professionnelle. Il ne quitte pas pour autant le comité et souhaite accompagner la transition
- Savinien Ferrant quitte la commission Interclubs. La quantité de travail étant importante pour qui n'aurait pas déjà effectué cette tâche, il est préférable qu'au minimum 2 personnes rejoignent cette commission.
- Éloïse Pirouelle quitte la vice-présidence.

Une idée a été discutée lors de la réunion : demander à chaque club du 34 de missionner un référent club au Codep. Cela permettra aux clubs de faire remonter leurs doléances et leurs besoins.

Ainsi, le Codep pourra être en lien plus étroit avec les clubs, la communication sera plus directe et efficace que par mailing simple. Cette proposition sera rappelée dans le mail d'appel à candidatures ainsi qu'à l'AG.

4. Besoins des clubs pour les entrainements saison 2017-2018

Début Mai, le président du Codep fera un mail afin de recenser les besoins dans les clubs pour les entrainements et les écoles de badminton.

Ce recensement aura trois objectifs :

- Accompagner les clubs qui souhaitent créer / développer une école de badminton dans leur club
- Prendre connaissance des clubs qui sont à la recherche d'entraîneurs et chercher avec eux des solutions et des encadrants disponibles.
- Proposer de la formation aux futurs encadrants bénévoles

En fonction des besoins, des attentes et de la faisabilité, le comité décidera de la mise à disposition ou non d'un entraîneur Codep aux clubs demandeurs.

Le tarif horaire des entrainements sera revu à la hausse pour la saison suivante.

5. Bilan compétitions jeunes et fonctionnement TDJ / TGH :

Bon bilan sur les TDJ : en moyenne 70 joueurs par tournoi. Le fonctionnement par poules de niveaux et temps de jeu réduit a fonctionné et a attiré les jeunes et parents vers la compétition. La formule sera maintenue la saison prochaine. Toutefois, Alex Heywang évoque le risque de ne pas pouvoir garantir ce fonctionnement au-delà de 80 inscrits (nb de matchs trop important sur une journée). **Une précision sera faite sur le règlement des TDJ mentionnant qu'en cas d'inscriptions trop nombreuses (et seulement dans ce cas), les meilleurs joueurs de la catégorie pourront disputer un tournoi normal avec poules et sorties de poules (et non plus en poules de niveau).**

Les clubs accueillant ces TDJ et les juges-arbitres devront respecter ce règlement et ne prendre aucune liberté sans l'accord du Codep.

TGH : Tournois Gard / Hérault : la mutualisation des calendriers de chaque département a très bien fonctionné : plus de 100 joueurs à Calvisson, 130 à Lunel. Ces deux tournois ont permis aux joueurs de rencontrer des adversaires différents, de disputer une compétition plus difficile que les TDJ seuls. Les gardois ont également émis un avis positif.

A améliorer toutefois, la répartition des tableaux lorsqu'ils sont sur 2 jours. Le samedi au TGH de Lunel a été parsemé de temps d'attente parfois long, des tableaux ayant été annulés au dernier moment. Pour la saison suivante il sera préférable de rajouter une catégorie de simple le samedi après-midi (les cadets par exemple) et faire les doubles et mixtes de celle-ci le dimanche.

Ces compétitions seront maintenues pour la saison suivante.

Un interclubs jeune est à l'étude, Rudy travaille dessus. Celui-ci sera réparti en plusieurs zones géographiques pour proposer des compétitions locales aux jeunes et leur donner la notion d'équipe.

6. Tenue des officiels

N'ayant pas encore connaissance du montant que prendra à sa charge (ou non) la ligue sur la tenue des arbitres et JA, le président propose qu'une partie du montant pour le renouvellement des tenues soit prise en charge par le Codep.

Ainsi, il est décidé, et ce uniquement pour la saison 2017-2018, que le Codep prendra en charge 20€ sur le pack tenues (59,90€ à ce jour mais augmentation prévue), à la condition seule que l'arbitre ou le JA officie sur deux compétitions Codep dans la saison 2017-2018 (journée entière de compétition pour l'arbitre). Cette aide sera versée à l'entité qui présentera la facture ligue : soit le club de l'officiel, soit l'officiel lui-même.

7. Projet Codep :

Il reste malheureusement peu de temps et Rudy, l'agent de développement nous énumère rapidement les 3 axes prioritaires de son projet de développement pour les 2 prochaines Olympiade sur le Département de l'Hérault. Aucune décision n'a été prise et une réunion sera sans doute mise en place pour approfondir et décider des actions à faire.

Dans ses grandes lignes :

La première est le haut niveau jeune.

- Mise en place d'une valorisation CODEP pour les EFB
- Création d'un centre de formation piloté par le CODEP pour aider les SER et pré SER à rentrer dans leurs cahier des charges, et amener les meilleurs joueurs départementaux à un listage fédéral.

La deuxième est la mutualisation :

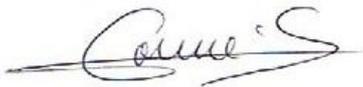
- Étant donné que chacun a des compétences et ressources, il serait bénéfique de les mutualiser dans un esprit d'entraide et de développement adapté aux structures. Mutualiser des entraînements, des organisations de tournoi ou des équipes IC, des créneaux jeunes ou adultes peu fournis.
- La Fusion de club (ex : pays de fougère), construire un projet commun et adapté aux structures et le rendre possible grâce des moyens plus importants.

La troisième est l'emploi :

- Pérennisation de l'emploi Codep en cours
- Mise en place de missions de service civique
- Création d'un poste d'agent technique pour permettre à Rudy d'avoir plus de temps de développement.

Tout ses axes sont développer dans le projet Codep Hérault 2024.

La réunion se termine à 22h30



Sylvain Causse
Secrétaire



Comité Départemental
de Badminton Hérault
Maison Départementale des Sports
ZAC Pierre Yves - 63 Esplanade de l'Égalité
34036 Montpellier cedex 4

Alex Heywang
Codep 34 – Président